Ateliers du mercredi

Choix des activités - CP au CM2

Quelques rappels :

Vous inscrivez votre enfant pour les activités du mercredi matin, sachant que vous avez toujours la possibilité d'annuler sa participation, mais que toute annulation tardive entraînera une facturation.

- Un cycle d'activités concerne les mercredis entre deux périodes de vacances.
- Sauf avis contraire, votre enfant est inscrit pour l'année scolaire.
- Chaque mercredi il aura à choisir deux activités devant correspondre à sa classe, une à caractère sportif et l'autre de moindre intensité physique.
- Pour des questions d'organisation la présente fiche complétée devra être retournée en mairie ou à l'adresse mail suivante : mairie@bieville-beuville.fr au plus tard le **17 décembre 2021.**
- Les inscriptions au centre de loisirs du mercredi après-midi, doivent se faire **impérativement** auprès du Secteur Enfance Jeunesse.

ACTIVITES DU MERCREDI – DU 5 JANVIER AU 2 FEVRIER 2022 INCLUS

		Cocher la case correspondante				
Nom / Prénom de l'enfant	Classe	Garderie 7 h 30 8 h 45	Activités 9 h 00 12 h 00	Garderie 12 h 00 12 h 30	Cantine 12 h 30 13 h 30	Départ au centre de loisirs 13 h 30 18 h 30

1ère heure		2ème heure	
ACTIVITE CHOISIE (cocher la case correspondante un seul choix)		ACTIVITE CHOISIE (cocher la case correspondante un seul choix)	
Bibliothèque (CP – CE1 – CE2 – CM1)	❒	Bibliothèque (CP - CE1 – CE2 – CM1)	❒
Activité manuelle « scrapbooking » (CP –CE1–CE2)	❒	Activité manuelle « scrapbooking » (CE2–CM1–CM2)	❒
Badminton (CE2 - CM1 – CM2)	❒	Badminton (CP - CE1 – CE2)	❒
Bricolage (CP – CE1 - CE2 - CM1 – CM2)	❒	Bricolage (CP – CE1 - CE2 - CM1 - CM2)	❒
Pyrogravure (CE2 - CM1 – CM2)	❒	Pyrogravure (CE2 – CM1 – CM2)	❒
Jeux sportifs au dojo (CP - CE1– CE2)	❒	Jeux sportifs au dojo (CE2 - CM1– CM2)	❒
	❒	Ateliers créatifs (CP–CE1– CE2 -CM1–CM2)	❒

*** Pour les activités sportives les chaussures de sport sont indispensables.**

Date et signature du responsable légal.